

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2024

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de la réunion de Conseil du 18 janvier 2024
2. Délibération approbation compte administratif 2023
3. Délibération affectation de résultat
4. Délibération approbation compte de gestion 2023 dressé par le Receveur Municipal
5. Délibération approbation rapport CLECT
6. Délibération approbation des attributions compensatoires 2024
7. Délibération subvention du comité des fêtes
8. Délibération participation classes de mer
9. Délibération subvention "Devoir de Mémoire" pour les collégiens hauvillais de 3ème
10. Délibération achat de radars pédagogiques
11. Délibération création de deux postes de rédacteur principal
12. Délibération création de deux postes d'adjoint technique principal de 1ère classe
13. Délibération encaissement chèque Groupama
14. Délibération autorisant Mr le Maire à signer la Convention de mise à disposition d'un local
15. Débat d'orientation budgétaire
16. Questions diverses

Étaient présents :

CROGUENNEC Jean Pierre
DAMM Jean Marie
DUPERRON Christine
FAUCON Thierry
LEFEBVRE Eric
LE GUEN Jean Claude
LUST Virginie
MIGNOT William

TALEB Claude : absent
GAILLARD Monique : absente excusée
COUZI Brunhilde : absente excusée donne pouvoir DUPERRON Christine
VERDUN Sylvie : absente excusée
DELANOS Arnaud : absent excusé

Mme ALLAIN et Mme LANNIER, adjointes administratives, assistent à la séance.
La feuille d'émargement est remplie.
Le quorum est atteint.
Mme DUPERRON est désignée secrétaire.

La séance commence à 18h 45.

En préambule, William Mignot adresse, au nom du Conseil Municipal, ses félicitations à Mme Allain et à Mme Lannier pour leur réussite au concours leur permettant d'accéder au grade de rédacteur.

1. Approbation du PV de la réunion de Conseil du 14 mars 2024

Aucune observation n'est formulée.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 9 (dont 1 pouvoir)

2. Délibération approbation compte administratif

En préalable au vote du compte administratif, William Mignot invite les Conseillers à commenter la note de suivi sur trois ans des dépenses et des recettes. Les conseillers souhaitent avoir des précisions sur des écarts 2022/2023 qui leur semblent importants.

L'augmentation (+14.2 %) sur le poste salariés titulaires s'explique par l'embauche de deux salariés avant le départ en retraite de deux autres salariés.

L'augmentation sur les postes Eau (+ 19,7 %), Electricité (+ 33,8 %), Eclairage public (+133,1 %) est dûe à la facturation 2022 transmise en 2023.

L'augmentation sur le poste école / piscine et école / transport est consécutive au choix par la Directrice de l'Ecole d'un nouveau prestataire piscine (Petit Couronne en remplacement de Pont Audemer qui ne donnait pas satisfaction) et de la volonté de doubler les classes participantes.

William Mignot donne lecture du Compte Administratif Commune 2023

- Dépenses de fonctionnement	834.616,40 euros
- Recettes de fonctionnement	892.689,71 euros
- Dépenses d'investissement	501.503,53 euros
- Recettes d'investissement	141.724,03 euros

William Mignot se retire de la salle du Conseil.

Jean Marie Damm, doyen d'âge fait procéder au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 8 (dont 1 pouvoir)

3. Délibération affectation de résultat

William Mignot invite les Conseillers à se prononcer sur le document "affectation du résultat de fonctionnement".

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 9 (dont 1 pouvoir)

4. Délibération approbation compte de gestion 2023 dressé par le Receveur Municipal

Le Receveur du Trésor Public s'est fait présenter le budget primitif 2023, les titres des créances à recouvrer, le détail des dépenses et déclare conforme le compte de gestion.

Le document doit être ratifié par les Conseillers.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 9 (dont 1 pouvoir)

5. Délibération approbation rapport CLECT

William Mignot rappelle que, comme chaque année, la Commission Locale d'Évaluation des Transfert de Charges fait parvenir aux communes son rapport en vue de la validation par les Communes.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 9 (dont 1 pouvoir)

6. Délibération approbation des attributions compensatoires 2024

William Mignot présente le détail des attributions compensatoires pour la Commune pour l'année 2024. Au total, la Commune versera à ce titre 59.844 euros correspondant à la participation enfance jeunesse, SDIS, cotisation Parc Régional Naturel.

Christine Duperron s'étonne des écarts entre les communes.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 2 (dont 1 pouvoir)
Pour : 7

7. Délibération subvention du comité des fêtes

Lors de l'attribution des subventions, le Comité des Fêtes a présenté à l'appui de sa demande des documents non conformes. Le Conseil a reporté sa décision. Le Comité des Fêtes a présenté des documents financiers validés et le Conseil peut ainsi délibérer sur l'attribution de la subvention de 3.500 euros.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 9 (dont 1 pouvoir)

8. Délibération participation classes de mer

Les élèves de l'école primaire participeront cette année à des séjours en classe de mer. Ils auront lieu à Asnelles (14) et à Portbail (50).

William Mignot rappelle la décision de porter à 75 euros par enfant la participation de la Commune au prix du séjour. L'association des parents d'élèves participe à hauteur de 29 euros par enfant. Il reste à charge 196 euros pour les familles.

Le Conseil doit valider la possibilité pour les familles de recouvrer la somme due en 1, 3 ou 6 fois.

William Mignot conclut en affirmant qu'aucun enfant sera empêché de participer au voyage pour raisons financières et que des solutions seraient trouvées le cas échéant.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 9 (dont 1 pouvoir)

9. Délibération subvention "Devoir de Mémoire" pour les collégiens havillais de 3ème

William Mignot aborde la demande émanant du collège de Routot qui organise pour les élèves des classes de 3^{ème} un séjour à Paris sur « Le Devoir de Mémoire ».

Le Conseil est sollicité pour l'attribution d'une aide aux familles hauvillaises. La participation financière pour chaque famille est de 194,85 euros.

William Mignot se dit favorable à une participation à ce séjour. Cette participation s'inscrit dans une démarche éducative, culturelle. William Mignot ajoute que compte tenu de l'actualité autour de la problématique du Devoir de Mémoire, l'action éducative et culturelle envers les jeunes générations est essentielle. Ce point de vue est partagé par l'ensemble des élus présents.

Jean Pierre Croguennec propose 75 euros de participation, comme pour les classes de mer.

Cette somme est retenue.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 9 (dont 1 pouvoir)

10. Délibération achat de radars pédagogiques

Dans la continuité des équipements de sécurité routière, il est proposé l'achat de deux radars pédagogiques qui seront installés sur la RD 90 (route du Landin et route de Routot).

Une proposition pour un montant de 5.134,85 euros a été fournie par la société ElanCité (Orvault).

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 9 (dont 1 pouvoir)

11. Délibération création de deux postes de rédacteur principal

A la suite de la réussite au concours de rédacteur de Mmes Allain et Lannier, William Mignot propose au Conseil Municipal la création de deux postes de rédacteur.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 9 (dont 1 pouvoir)

12. Délibération création de deux postes d'adjoint technique principal de 1ère classe

William Mignot, tenant compte du déroulement de carrière, propose au Conseil Municipal la création de deux postes d'adjoint technique principal de 1ère classe.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 9 (dont 1 pouvoir)

13. Délibération encaissement chèque Groupama

L'ensemble des contrats d'assurance ont été revus avec la société Groupama. Il en résulte un chèque de remboursement sur cotisations d'un montant de 796,43 euros.

Le Conseil doit donner son accord pour l'encaissement de ce chèque.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 9 (dont 1 pouvoir)

14. Délibération autorisant Mr le Maire à signer la Convention de mise à disposition d'un local

William Mignot a reçu des personnes souhaitant ouvrir un fast food en lieu et place de l'ancienne épicerie. Devant les travaux de mise en sécurité du lieu, ces personnes n'ont pas donné suite. William Mignot pense que les Conseillers n'auraient pas validé le projet.

Mme Charlotte Pouzol, habitante à Hauville, exerce une activité de photographe depuis près d'un an. Elle souhaite développer son activité et disposer d'un studio. Elle fait donc la demande pour s'installer dans le local de l'ancienne poste.

William Mignot lui a présenté la convention de mise à disposition du local. Mme Pouzol a accepté les conditions décrites. Elle a en projet les photos d'identité, les photos de classe et l'animation d'activités autour de la photographie qu'elle proposera à la Directrice de l'école.

Le Conseil doit se prononcer.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 9 (dont 1 pouvoir)

15. Débat d'orientation budgétaire

Comme tous les ans, William Mignot invite l'ensemble des Conseillers à faire remonter leurs projets de dépenses à inscrire au budget primitif.

Après présentation du projet, de son estimation financière ou en présence de devis, les propositions suivantes ont été retenues :

- Achat du Moulin de Hauville 22.000 euros
- Sécurisation Carrefour chasse à courre 1.300 euros
- Sécurisation Carrefour Bosc Lambert 500 euros
- Sécurisation RD 90 / VC 101 : 2 radars pédagogiques 5.134,85 euros
- Abribus (restauration) 1.000 euros
- Aménagement PMR (suite) 2.000 euros
- Salle des fêtes : chaises petite salle 2.640 euros
- Salle des Fêtes : travaux de maintenance 2.000 euros
- Eglise : concert fin de travaux 1.000 euros
- Cabinet maîtrise d'ouvrage projet Bourg 6.800 euros
- RD 90 sécurisation bordures devis en cours
- Chantiers jeunes 1.000 euros
- Accrobranche collégiens 1.200 euros
- Fête du 14 juillet 6.663,97 euros
- Repas des Aînés 5.700 euros
- Une naissance un arbre 1.000 euros
- Concours photo 700 euros
- Formation 2.000 euros
- Entretien camion 2.000 euros
- Entretien tracteur 1.000 euros
- Entretien matériel communal 2.000 euros
- Vestiaires (agents) 500 euros

- | | |
|-------------------------|-------------|
| - Machine à Laver école | 2.000 euros |
| - Réfrigérateur | 2.500 euros |

Ces projets de dépenses sont soumis à la validation du Conseil.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 9 (dont 1 pouvoir)

16. Questions diverses

Jean Pierre Croguennec déplore les déchets (papiers, canettes, bouteilles ...) qui sont jetés dans les fossés.

Les Conseillers sont d'accord avec le constat. William Mignot pense occuper les « chantiers jeunes » sur cette mission de nettoyage.

Cette séance du Conseil Municipal s'achève à 21H00.